

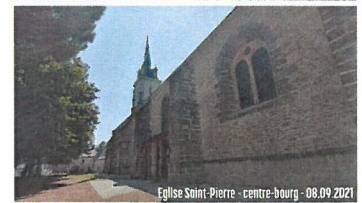
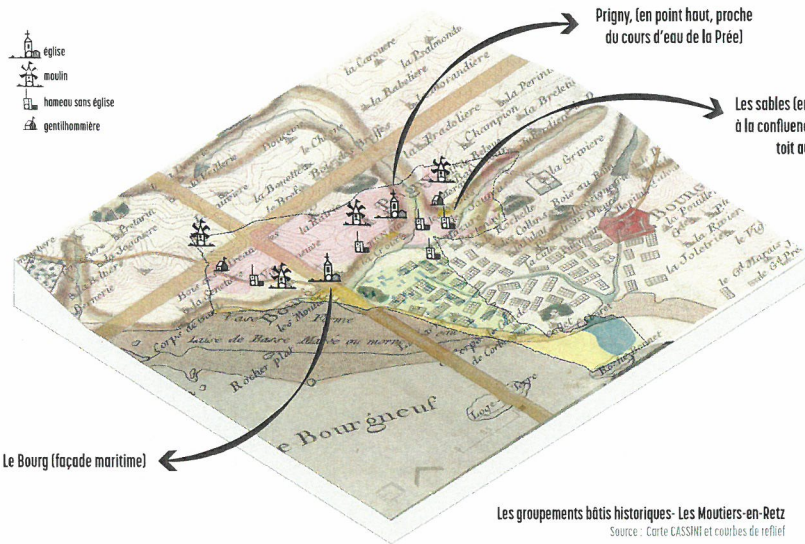
PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision du PLU | concertation

3 IMPLANTATIONS HISTORIQUES : PRIGNY, LES SABLES ET LE BOURG

3 groupements historiques sont à dénombrer aux Moutiers : Prigny, Les Sables et le bourg. Comme souvent, le premier groupement bâti principal, ici Prigny, est implanté en point haut et à proximité d'un cours d'eau, La Prée. Avec le colmatage, les habitants cherchent à se rapprocher de la côte avec la création du village des Sables en bord de marais à la confluence de la Prée et du Toit aux boeufs et avec la création du centre-bourg actuel, alors en façade maritime.

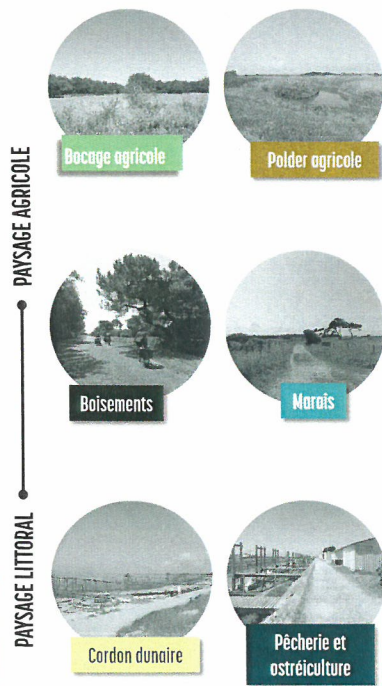
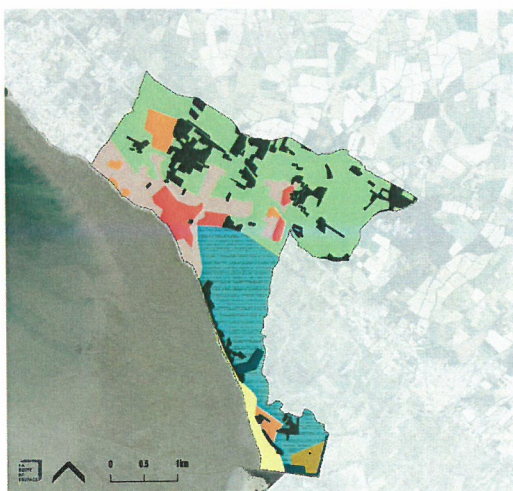
La présence de lieux de culte est l'un des témoins de l'ancrage historique de ces groupements bâtis : église Saint-Pierre, Chapelle de Prigny et Lanterne des Morts. Ces deux derniers sont classés "Monuments Historiques". Ce classement implique, pour le moment, un périmètre de protection d'un rayon de 500m autour de ces constructions. 46% des bâtiments de la commune sont aujourd'hui compris dans ce rayon impliquant un avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour les autorisations d'urbanisme.



UNE RICHESSE AGRICOLE

Plus de 42% du territoire est concerné par des espaces agricoles, les marais représentent plus de 16% du territoire communal. Cette importance de l'agriculture se traduit dans la structure des emplois : 11% sont liés à l'agriculture. Si dans la plupart des communes françaises, cette part a baissé, ce n'est pas le cas aux Moutiers-en-Retz. Cela explique par une agriculture spécifique : la pêche et l'ostréiculture. Cette évolution plutôt positive dissimule toutefois une disparité : la disparition des exploitations agricoles "classiques".

LES UNITES PAYSAGERES



Emploi par secteur d'activités

Source : INSEE 2018

